

Exemples d'organisations de temps partiel pour une école dont la journée type est de 5h15 et le mercredi de 3h

de droit ou sur autorisation

Répartition annuelle

	Temps plein	1 jour libéré	2 jours libérés minimum
		(soit un 80%)	(soit un 50%)
Obligation de service	972h	777h36mn	486h
Enseignement	864h	691h12mn	432h
		36 semaines à 3,5 jours <i>avec le mercredi</i> + 3 jours de classe	18 semaines à 2 jours sans le mercredi + 18 semaines à 2,5 jours <i>avec le mercredi</i>
		soit 1 journée libérée sur 33 semaines et 3 semaines à temps complet	soit 2 jours libérés toute l'année et 1 mercredi sur 2
Service hors enseignement	108h	86h24mn	54h
Total général	972h	777h36mn	486h

Répartition hebdomadaire

	Temps plein	1 jour libéré toutes les semaines	2 jours libérés toutes les semaines
		(soit un 78,13%)	(soit un 56,25%)
Obligation de service	972h	759h25mn	486h
		675h	432h
Enseignement	864h	36 semaines à 3,5 jours avec le mercredi	36 semaines à 2,5 jours avec le mercredi
		soit 1 jour libéré toute l'année	soit 2 jours libérés toute l'année
Service hors enseignement	108h	84h25mn	54h
Total général	972h	759h25mn	486h